

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COUPES DE FRANCE MIX NATIONAUX



MOTO-CLUB: DU PAVILLON
E-MAIL: mcpavillon@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06 75 63 86 82
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Denis DETOUCHE

N° D'ÉPREUVE FFM: 88
DATE: 13 AVRIL 2025
LIEU: la Beuville aux Jôutes

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course Didier LAROSE Licence : 14513
Délégué FFM Leslie QUINCE-LEGER Licence : 016304
Membre du Jury Bruno BLAUDY Licence : 069604
Membre du Jury André LIOGIER Licence : 171369
Commissaire technique responsable - **Christian BLANCHEMAIN** Licence : **047760**
Responsable du chronométrage ----- DESIGNE PAR LA FFM Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	MOTOCROSS NATIONAL 125	MOTOCROSS NATIONAL 250	MOTOCROSS NATIONAL 450
DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
AGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NGO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Dosteur Alain GUILLET

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche HIRSON 02500

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 15mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site circuit du pavillon

Adresse 17 hameau la Folie 02500 ANY-MARTIN-RIEUX

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1800 m

Largeur minimum de la piste 6 m mini

Largeur de la grille 34 m

Longueur de la ligne droite de départ 80 m

Nombre d'OCP* 20

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : 54.
En manche : 45.



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 20 janvier 2025

**MOTO-CLUB
DU PAVILLON**

08368 LA NEUVILLE-AUX-JOUES

[Signature]

VISA DE LA LIGUE

DATE: 12/02/2025

P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68

[Signature]

VISA DE LA FFM

DATE: 08/04/2025

NUMÉRO: 25/0369

**MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE**

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

[Signature]

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : **DU PAVILLON**
E-MAIL : **mcpavillon@gmail.com**
TÉLÉPHONE : **06 75 63 86 82**
ORGANISATEUR TECHNIQUE : **DETOUCHE Denis**

N° D'ÉPREUVE FFM : **88**
DATE : **13 avril 2025**
LIEU : **La Neuville aux Joûtes**

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Didier LAROSE	Licence : 14513
Président du Jury ou Arbitre* -----	André LIOGIER	Licence : 171369
Membre du Jury -----	Leslie QUINCE-LEGER	Licence : 016304
Membre du Jury -----	Bruno BLAUDY	Licence : 069604
Commissaire technique responsable -	Christian BLANCHEMAIN	Licence : 04.7760
Responsable du chronométrage -----	Désigné par la FFM	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Championnat Grand-Est Quad	15 ans	sans	250cc 2t ou 4t à 450 2t ou 4t	NCO, LUE, INT
trophée vétérans Quad	40 ans	sans	250 2t ou 4t à 450 2t ou 4t	NCO, LUE, INT
DEMONSTRATION JEUNES PILOTES	6 ans	9 ans	50cc / 65cc	NJ1, NJ2, ET LICENCES O LA JOURN2E

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS VETERAN



MOTO-CLUB: Moto-Club du Pavillon

E-MAIL: mcpavillon@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06 75 63 86 82

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Detouche Denis

N° D'ÉPREUVE FFM: 88

DATE: 13 avril 2025

LIEU: la Neuville aux Joûtes

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAROSE Didier	Licence : 14513
Délégué FFM (Président de jury)	LIOGIER André	Licence : 171369
Membre du Jury	QUINCE-LEGER Leslie	Licence : 016304
Membre du Jury	BLAUDY Bruno	Licence : 069604
Commissaire technique responsable	Christian BLANCHEMAIN	Licence : 047760
Responsable du chronométrage	DESIGNE PAR LA FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM	BRONZE ET ARGENT		OR ET PLATINE	
	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE
AGE DES PILOTES	DE 40 À 46 ANS	DE 47 À 53 ANS	DE 54 À 58 ANS	A PARTIR DE 59 ANS
LICENCES	LUE / NGO		LUE / NGO	
CYLINDRÉES	DE 125 CC À 650 CC		DE 125 CC À 650 CC	

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant, les deux catégories seraient regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**Contrôle administratif :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... DOCTEUR GUILLET ALAIN

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche HIRSON 02500

Nombre d'ambulance(s) 2.....

Temps de trajet (en min) 15 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE**Accès :**

Nom du site circuit du Pavillon

Adresse 17, hameau la folie 02500 ANY-MARTIN-RIEUX

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1800

Largeur minimum de la piste 6 m mini

Largeur de la grille 34 m

Longueur de la ligne droite de départ 80 M

Nombre d'OCP* 20

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 54.

En manche : 45.



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 20 janvier 2025


MOTO-CLUB
DU PAVILLON

08380 LA NEUVILLE MONTAIGNEY

VISA DE LA LIGUE

DATE: 12/02/2025

P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13 Rue de la République
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.13.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 08/04/2025

NUMÉRO: 25/0369


FÉDÉRATION
FRANÇAISE

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTO CROSS DU 13 AVRIL 2025 LA NEUVILLE AUX JOUTES

Horaires si **plus de 45** pilotes coupe de France MX450

Samedi 12 avril de 15h00 à 20h00 contrôles administratif & technique

Dimanche 13 avril de 07h00 à 08h50 contrôles administratif & technique

ESSAIS LIBRES

08 H 00	5'	Test départ VETERAN Bronze / Argent
08 H 05	15'	VETERAN Bronze / argent
08 H 25	5'	Test départ VETERAN Or / Platine
08 H 30	15'	VETERAN Or / platine
08 H 50	20'	MX450 Gr 1 Coupe de France
09 H 15	20'	MX450 Gr 2 Coupe de France

ESSAIS CHRONO

09 H 40	15'	VETERAN Bronze / argent
10 H 00	15'	VETERAN Or / platine
10 H 20	5'	Test départ MX450 Gr 1 Coupe de France
10 H 25	20'	MX450 Gr 1 Coupe de France
10 H 50	5'	Test départ MX450 Gr 2 Coupe de France
10 H 55	20'	MX450 Gr 2 Coupe de France
11 H 20	20'	QUADS Grand Est (libres & chrono)
11 H 45	10'	Démonstration jeunes pilotes 50/65cc

12 H 00 REPAS

13 H 00	15' + 1T	REPECHAGE MX450 Coupe de France
13 H 20	20' + 1T	1 ^{ère} Manche QUADS Grand Est
13 H 45	10'	Démonstration jeunes pilotes 50/65cc
14 H 00		Tour de reconnaissance Bronze / Argent
14 H 05	20' + 1T	1 ^{ère} Manche VETERAN Bronze / Argent
14 H 30		Tour de reconnaissance Or / Platine
14 H 35	20' + 1T	1 ^{ère} Manche VETERAN Or / Platine
15 H 00		Tour de reconnaissance MX450 Coupe de France
15 H 05	25' + 1T	1 ^{ère} Manche MX450 Coupe de France
15 H 35	20' + 1T	2 ^{ème} Manche QUADS Grand Est

16 H 00 PAUSE

16 H 10	10'	Démonstration jeunes pilotes 50/65cc
16 H 25		Tour de reconnaissance Bronze / Argent
16 H 30	20' + 1T	2 ^{ème} Manche VETERAN Argent
16 H 55		Tour de reconnaissance Or / Platine
17 H 00	20' + 1T	2 ^{ème} Manche VETERAN Or / Platine
17 H 25		Tour de reconnaissance MX450
17 H 30	25' + 1T	2 ^{ème} Manche MX450 Coupe de France

18 H 15 REMISE DES PRIX

MOTO CROSS DU 13 AVRIL 2025 LA NEUVILLE AUX JOUTES

Horaires si **moins de 45** pilotes coupe de France MX450

Samedi 12 avril de 15h00 à 20h00 contrôles administratif & technique

Dimanche 13 avril de 07h00 à 08h50 contrôles administratif & technique

ESSAIS LIBRES

08 H 15	5'	Test départ VETERAN Bronze / Argent
08 H 20	15'	VETERAN Bronze / argent
08 H 40	5'	Test départ VETERAN Or / Platine
08 H 45	15'	VETERAN Or / platine
09 H 05	20'	MX450 Coupe de France
09 H 30	10'	Démonstration jeunes pilotes 50/65cc

ESSAIS CHRONO

09 H 45	20'	QUADS Grand Est (libres & chrono)
10 H 10	15'	VETERAN Bronze / argent
10 H 30	15'	VETERAN Or / platine
10 H 50	5'	Test départ MX450 Coupe de France
10 H 55	20'	MX450 Coupe de France
11 H 20	10'	Démonstration jeunes pilotes 50/65cc
11 H 35	20' + 1T	1 ^{ère} Manche QUADS Grand Est

12 H 00 **REPAS**

13 H 30	10'	Démonstration jeunes pilotes 50/65cc
13 H 45		Tour de reconnaissance Bronze / Argent
13 H 50	20' + 1T	1 ^{ère} Manche VETERAN Bronze / Argent
14 H 15		Tour de reconnaissance Or / Platine
14 H 20	20' + 1T	1 ^{ère} Manche VETERAN Or / Platine
14 H 45		Tour de reconnaissance MX450 Coupe de France
14 H 50	25' + 1T	1 ^{ère} Manche MX450 Coupe de France
15 H 20	20' + 1T	2 ^{ème} Manche QUADS Grand Est

15 H 40 **PAUSE**

16 H 00	10'	Démonstration jeunes pilotes 50/65cc
16 H 15		Tour de reconnaissance Bronze / Argent
16 H 20	20' + 1T	2 ^{ème} Manche VETERAN Argent
16 H 45		Tour de reconnaissance Or / Platine
16 H 50	20' + 1T	2 ^{ème} Manche VETERAN Or / Platine
17 H 15		Tour de reconnaissance MX450
17 H 20	25' + 1T	2 ^{ème} Manche MX450 Coupe de France

18 H 15 **REMISE DES PRIX**